

Edito

>>> MOT DU PRESIDENT



Après une année 2009 pour le moins chaotique, entre crise économique et grippe A, je pense que nous avons su tenir notre rôle de prévention de la santé au travail. Le service s'est mobilisé autour de la mise en place par les pouvoirs publics d'un plan de prévention ambitieux.

Trop ambitieux et donc trop couteux diront certains, mais pouvait-on faire autrement ? Peut-on faire une bonne prévention face à un tel risque sans en faire trop ?

Le plan de vaccination a été plus ou moins bien accueilli par chacun, et même refusé par d'autres, je le regrette, car vacciner c'est prévenir.

L'année 2010 démarre sous le signe de l'espoir, espoir de reprise économique, espoir de retrouver la santé morale au travail pour ceux qui l'aurait perdue.

Bien sûr cela se fera lentement, avec le temps, et nous restons mobilisés pour être à votre écoute, employeurs et salariés.

Pour symboliser cette nouvelle année nous avons refondu notre site pour une meilleure information et nous accueillons avec enthousiasme deux nouveaux médecins, le Dr Michel, déjà en place sur le secteur de Boën depuis quelques mois, et le Dr Démurger pour renforcer l'équipe médicale.

J'espère que 2010 sera l'année d'une santé au travail retrouvée pour tous.

Gérard PELISSON, Président

Métier

>>> TOXICOLOGUE
EN MÉDECINE AU TRAVAIL

Rencontre avec Caroline Vieira
Toxicologue en Médecine au Travail



Quel est le parcours pour devenir Toxicologue en Médecine au Travail ?

J'ai un master en Chimie et Biologie. Lors de mon embauche au sein du service de Santé au Travail Loire Nord, j'ai également réalisé des stages de formation comme celui de la métrologie d'atmosphère pour réaliser des prélèvements de vapeurs, de poussières.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Je voulais travailler dans le médical. Ici je suis à l'interface des médecins et des salariés, c'est passionnant.

Quelle est la nature principale de votre mission ?

J'évalue et je préviens des risques chimiques en entreprises. Tout d'abord, j'analyse et je résume des fiches de données de sécurité des diverses entreprises adhérentes. Ensuite, je dois réaliser des études en entreprises avec une analyse des postes de travail et des prélèvements atmosphériques. Je travaille également en étroite collaboration avec notre ergonome Elyane Gerossier pour l'amélioration des conditions de travail aux postes visés.

Dans quels types d'entreprises pouvez-vous intervenir ?

Toutes ! De la TPE à l'importante PME. Je peux intervenir dans n'importe quel secteur d'activité : le textile, l'industrie lourde, la menuiserie, l'agroalimentaire...

Comment fait-on appel à vous ?

Tout simplement par l'intermédiaire du médecin du travail.

Vie du service

>>> SITE INTERNET

En ce début d'année, venez découvrir notre nouveau site internet.

Nous avons voulu vous apporter un outil pratique et convivial afin de vous informer de tous les événements, les actualités et le fonctionnement des différents services de la Santé au Travail Loire Nord.

Rendez-vous sur www.stln42.fr



>>> **PRÉSENTATION DES DOCTEURS
MICHEL ET DÉMURGÉ**

Le docteur Sophie Michel, médecin généraliste installée pendant plusieurs années dans la région roannaise, a choisi de se spécialiser en médecine du travail, nous lui souhaitons la bienvenue sur le secteur de Boen.



Le Docteur Philippe Demurgé, médecin du travail, vient compléter notre équipe en ce début d'année 2010, il exercera à temps partiel sur le secteur de Roanne, en complément de son activité sur Cours la Ville.

>>> **FORMATION D'UNE ASSISTANTE EN
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Le service de Santé au Travail Loire Nord enrichit son équipe pluridisciplinaire d'une nouvelle assistante en prévention des risques, Valérie ALLIGIER. Elle a suivi une formation théorique et pratique lui permettant d'acquiescer un Certificat professionnel d'assistante en santé et sécurité au travail.

Elle interviendra dans les entreprises, prioritairement les TPE, sur des actions ciblant le repérage et la prévention des risques professionnels.



>>> **FORMATION**

Prévention des risques liés à l'activité physique

Cette formation est mise en place suite à la synthèse des situations à risques établie par l'ergonome et le médecin du travail. Elle permet d'aborder par un ensemble pratique les gestes qui facilitent la manutention, le port de charges, tant dans le domaine industriel que dans le secteur de l'aide à la personne.

N'oublions pas que notre équipe assure aussi des formations de sauveteur secouriste du travail.

>>> **QUESTIONS RÉPONSES GRIPPE H1N1
AVEC LE DOCTEUR ALDO MARCUCCILLI**

A qui sera proposée la vaccination ?

A toute la population par ordre de priorité. Le personnel médical, les femmes enceintes, l'entourage des nourrissons et le personnel de la petite enfance, les nourrissons et sujets avec facteurs de risque, puis les nourrissons sans facteur de risque particulier, les personnels des établissements médicaux sociaux et des pharmacies ont été vaccinés. C'est au tour des autres maintenant !

Comment les personnes seront-elles prévenues ?

Chaque personne concernée reçoit de la part de l'Assurance maladie, un courrier l'invitant à se faire vacciner : au verso, un bon de vaccination à présenter le jour du rendez-vous, mentionnant le lieu du centre de vaccination. Ce bon servira à garantir la traçabilité de la campagne vaccinale.

A Roanne, où sont situés les centres de vaccination ?

Il y en a 2, bâtiment ex mecalog, rue Bapaume, et la Maison de la formation, rue Molière.

Où retrouver plus d'informations sur la grippe A et la vaccination ?

Sur notre site internet www.stln42.fr ! et sur le site officiel www.sante-sports.gouv.fr

>>> **FONCTIONNEMENT
DE VOTRE SERVICE DE SANTÉ
AU TRAVAIL
EN SITUATION DE PANDÉMIE**

Il est possible qu'une partie de nos collaborateurs soit aussi concernée par la pandémie, notre priorité sera de vous informer, vous conseiller, de répondre à vos questions.

Nos médecins du travail pourraient être amenés à suspendre certains types de visite médicale, et donner priorité aux visites d'embauche, de reprise ou préreprise.

Il est possible que vos salariés soient reçus par un médecin du travail différent. Les visites pourront être également recentrées sur nos centres fixes (Roanne, Boen, Parigny).

La reprise après la grippe A ne nécessite pas de visite particulière chez votre médecin du travail, il est cependant souhaitable de signaler les cas groupés dans votre entreprise portés à votre connaissance.